



c

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 15 janvier 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Le plus important Fonds de Pension d'Europe vient de vendre la totalité de sa participation d'une valeur de 571 millions d'euros à TESLA Inc..

La raison de ce retrait réside principalement dans la rémunération excessive par cette entreprise à son fondateur mais aussi dans les mauvaises conditions de travail qui existeraient dans cette entreprise et qui seraient contraires à la déontologie de placement dudit Fonds de Pension.

- J'aimerais dès lors savoir de Madame la Ministre si le Fonds de compensation luxembourgeois a lui aussi investi dans les actions de TESLA ?
- Si oui, dans quelle envergure ?
- Le Fonds de compensation luxembourgeois entend-il, le cas échéant, suivre l'exemple du Fond de Pension néerlandais ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars di Bartolomeo
Député